

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

TEL. 05.53.64.81.01 / 06.80.47.31.01

MAIL : mchinzi@mairie-marmande.fr

QUARTIER LOLYA

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

JEUDI 4 JUIN 2026

Lieu : Centre de Loisirs

Début de la rencontre : 18h

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de :

- 10 habitants et représentants associatifs
- Élus de la majorité :
 - Emilie Marot, Conseillère déléguée spéciale au dialogue citoyen et à la démocratie participative
 - Maud Caruhel, 1^{ère} Adjointe au Maire aux Solidarités, aux Séniors, aux Politiques innovantes et à la Vie Associative
 - Alain Pascal, Adjoint au Maire aux Espaces Publics et aux Bâtiments
 - Romain Bayle, Conseiller délégué spécial à l'Urbanisme et à l'Attractivité
 - Michel Ceruti, Conseiller délégué au Quotidien des Marmandais
 - Stéphane Martino, Conseiller délégué à la Démographie Médicale
 - Christine Lalanne, Conseillère déléguée aux Animations, à la Condition Animale et au Spectacle Vivant
 - Pierre-Yves Chauffournier, Conseiller délégué aux Arts Numériques, à la Médiation Culturelle et au Sport
- Élus de l'opposition (*Un nouveau cap pour Marmande*) : Christelle Bonnet, Stéphane Bianchi
- Les agents mairie : Karine Dewilde, Marie Chinzi

Ordre du jour :

- Rencontre avec les élus
- Temps d'échange avec les habitants sur la vie du quartier

En préambule de la rencontre, Maud Caruhel explique que la nouvelle équipe municipale a choisi de fonctionner différemment pour les référents de quartier. Auparavant, chaque quartier était doté de 2 élus du Conseil Municipal référents. Pour ce nouveau mandat, Emilie Marot sera entourée des élus disponibles pour les rencontres de quartier, chacun ayant des délégations différentes.

Karine Dewilde précise qu'il y a aussi la possibilité de s'adresser directement aux élus, le 2^{ème} samedi matin de chaque mois, lors des permanences au marché.

ENTRETIEN ESPACES VERTS

- Un habitant signale aux élus la **présence d'herbes hautes le long de la piste cyclable de l'avenue Flemming**, ainsi que **des tilleuls dont les branches frôlent presque le toit des véhicules sur les boulevards**. Un autre riverain ajoute que des **herbes hautes sont également présentes sur les trottoirs situés en face de l'école Sainte-Foy**.

Concernant les tilleuls, Alain Pascal rappelle qu'une campagne d'élagage très importante a été menée il y a quatre ans sur ces arbres et que les agents municipaux assurent une surveillance régulière de leur entretien.

En revanche, la gestion des herbes hautes suscite des avis partagés : certains habitants souhaitent un entretien très ras des espaces verts, tandis que d'autres sont favorables à une gestion différenciée afin de préserver la biodiversité. La municipalité a choisi cette seconde approche, permettant ainsi de favoriser la nature en milieu urbain.

Alain Pascal précise également que la commune doit entretenir plus de 150 km de voirie sans disposer du budget nécessaire pour recruter du personnel supplémentaire. Michel Ceruti souligne qu'avant le transfert de la compétence voirie à l'agglomération (VGA), les agents municipaux connaissaient parfaitement les rues, une connaissance qui s'est depuis atténuée.

- Un habitant fait remarquer que **certains arbres tombés lors de la tempête Niels, survenue en février dernier, n'ont pas encore été évacués**. Christine Lalanne explique que cet épisode climatique a provoqué de nombreux dégâts sur la commune et que les interventions urgentes ont été traitées en priorité pour sécuriser les lieux. L'évacuation des bois morts nécessite davantage de temps, les équipes étant actuellement mobilisées sur le site de la Filhole en vue de préparer la 30^e édition du Garorock dans des conditions de sécurité optimales. Alain Pascal indique que le coût de remise en état de la Filhole, à la suite des inondations et de la tempête, s'élève à 50 000 €.

Maud Caruhel rappelle qu'il est possible de signaler les besoins d'intervention via l'application « Marmande & Moi », qui permet généralement une prise en charge rapide par les services municipaux.

- **Un pin tombé en trois morceaux a été signalé sur le chemin de Labrou**, une habitante s'interrogeant sur l'absence d'intervention. Il apparaît que cette voie est privée et n'a jamais été intégrée au domaine communal. La ville ne dispose donc pas d'informations sur son propriétaire, ce qui complique toute intervention.

COMMERCES

- Plusieurs habitants expriment leur **mécontentement concernant le marché du samedi matin**, estimant qu'il « n'y a plus grand-chose ». D'autres nuancent toutefois ces propos, les jugeant quelque peu exagérés.

Alain Pascal explique que la diminution du nombre d'étals s'explique notamment par la disparition progressive des maraîchers, remplacés par de grandes exploitations céréalières.

Michel Ceruti souligne par ailleurs qu'un marché attractif ne repose pas uniquement sur des stands alimentaires, mais gagne à proposer une offre plus diversifiée. Or, à Marmande, le

marché du samedi matin est aujourd'hui presque exclusivement composé de produits alimentaires.

Maud Caruhel indique que les élus travaillent actuellement sur ce sujet. Des travaux sont prévus rue Toupinerie à l'horizon fin 2026. À leur issue, l'objectif est de développer un marché plus étendu et agréable, permettant aux visiteurs de circuler de la place de la Mairie à la place du Marché en passant par la rue Toupinerie.

VOIRIE

- **Le panneau indiquant l'impasse « Henry Million de Montherlant » est mal orthographié.** Il est demandé à la commune d'apposer un panneau sans faute d'orthographe, et au bon endroit, ce qui n'est pas le cas pour le moment. La demande a été transmise directement sur l'application « Marmande & Moi » par Romain Bayle pendant la réunion. A priori, cette demande avait été plusieurs fois faite auprès de M. Milhac.

- Les riverains du secteur de Lolya expriment leur inquiétude quant à **l'augmentation de la circulation** que pourrait engendrer l'ouverture, prévue en fin d'année, de la **nouvelle déchetterie**.

Il est précisé qu'une étude est actuellement en cours afin de concevoir un aménagement qualitatif du site, notamment par le biais d'une végétalisation adaptée. Un schéma de circulation est également à l'étude, avec une organisation distincte des flux d'entrée et de sortie, afin de limiter les nuisances et d'assurer une meilleure fluidité du trafic.

VIVRE ENSEMBLE

- Une habitante souhaite **organiser un repas entre voisins** et a sollicité la mairie afin d'obtenir l'autorisation d'occuper l'espace public (avenue des Martyrs, en direction de Lolya). La réponse qui lui a été apportée semble négative à ce stade. Les élus indiquent qu'ils vont se renseigner afin de clarifier cette position.

Maud Caruhel rappelle par ailleurs que la municipalité peut accompagner les initiatives conviviales de quartier en apportant un soutien logistique (mise à disposition de tables, chaises, barnums, appui en communication, etc.).

- Il est également souligné que **le quartier ne dispose pas d'aires de jeux**. Les habitants se rendent au lac de Beaupuy, mais l'accès à pied peut présenter des risques.

Alain Pascal précise que la commune de Marmande ne peut intervenir sur les voiries relevant de la commune de Beaupuy. Les élus prennent néanmoins en compte cette demande d'équipements et s'engagent à interpeller les services concernés afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

PROPRETÉ

- Une habitante fait part de son inquiétude concernant **la prolifération des rats à Marmande et s'interroge sur l'entretien des composteurs** installés par l'agglomération (VGA).

Michel Ceruti indique que ces composteurs font l'objet d'un entretien assuré par la société Enviplus, à raison de deux interventions par semaine dans le cadre d'un contrat avec l'agglomération.

Concernant la présence de rats, Alain Pascal précise que la commune organise une à deux campagnes de dératisation chaque année. Il ajoute que les inondations récentes ont favorisé leur arrivée.

- La question est également posée des **actions mises en place par la mairie contre le moustique tigre**.

Alain Pascal répond qu'un traitement est effectué en début de saison. Michel Ceruti rappelle toutefois que des gestes simples peuvent contribuer à limiter la prolifération des moustiques, tels que l'ajout de sable dans les soucoupes de plantes ou la suppression des eaux stagnantes.

SANTÉ

Les habitants interrogent Stéphane Martino, conseiller délégué à la démographie médicale, sur les **projets de la municipalité en matière de santé**. Ils soulignent notamment le manque de médecins traitants sur la commune, ainsi que le vieillissement des praticiens actuellement en activité, dont plusieurs approchent de la retraite.

Stéphane Martino indique que la municipalité porte un projet de création d'une maison de santé, qui serait implantée à proximité de la gare afin de faciliter les déplacements des professionnels de santé (médecins, spécialistes, infirmiers, etc.). Ce projet reposerait notamment sur la présence de praticiens salariés.

Maud Caruhel précise qu'il s'agit d'un projet de long terme, piloté par deux adjoints au maire. Elle souligne toutefois les difficultés persistantes à attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire marmandais.

Enfin, Stéphane Martino met en avant une autre problématique : sur la douzaine de médecins exerçant à Marmande, seuls deux acceptent actuellement d'accueillir des internes en formation, ce qui limite les possibilités de renouvellement des praticiens à moyen terme.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Les habitants du quartier font état d'une **recrudescence des cambriolages**. Afin d'y remédier, deux caméras « nomades » ont été installées en 2025 pour une durée de quelques mois. Si ces dispositifs ont eu un effet dissuasif notable dans un premier temps, les cambriolages ont repris après leur retrait.

Alain Pascal explique que l'installation de caméras de vidéoprotection représente un coût très élevé. À titre d'exemple, la mise en place d'un équipement au rond-point du McDonald's nécessiterait un investissement de plus de 200 000 €, notamment pour le déploiement de la fibre. En effet, ces installations doivent être reliées directement à la gendarmerie via des infrastructures spécifiques.

Maud Caruhel précise que la Ville suit un programme d'investissement prévoyant l'installation de deux caméras par an.

Émilie Marot propose d'envisager une rotation des caméras nomades entre les différents quartiers. Michel Ceruti indique que la municipalité travaille également au développement du dispositif « Participation citoyenne ». Mis en place en partenariat avec la gendarmerie, ce programme vise à renforcer la prévention de la délinquance en développant les échanges entre forces de sécurité, élus et habitants.

Suite aux interventions de MM. Pizzinato et Robin, Émilie Marot suggère de recueillir leurs coordonnées afin que Luc Faisandier, conseiller délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, puisse échanger directement avec eux.

- Concernant **l'éclairage nocturne**, plusieurs habitants s'interrogent sur la possibilité de rétablir un éclairage permanent, estimant que cela pourrait contribuer à limiter les cambriolages et certains trafics.

Christine Lalanne indique qu'un retour à un éclairage continu toute la nuit n'est pas envisageable, principalement pour des raisons budgétaires. La municipalité reste toutefois attentive aux besoins spécifiques selon les secteurs et les activités. Par exemple, l'éclairage est maintenu plus longtemps à proximité de lieux fréquentés comme le cinéma Le Plaza ou le Dolce.

Elle précise également qu'il n'est pas techniquement possible d'allumer un lampadaire sur plusieurs de manière sélective sans revoir entièrement les installations. Compte tenu des plus de 3 700 points lumineux que compte la commune, une telle transformation ne peut être envisagée.

URBANISME

- Un habitant interroge les élus sur **l'avenir des nombreux bâtiments désaffectés dans le quartier**, ainsi que plus largement sur l'ensemble de la commune de Marmande.

Romain Bayle, conseiller délégué à l'urbanisme et à l'attractivité, indique que plusieurs projets sont actuellement à l'étude, sans pouvoir toutefois en préciser les contours à ce stade.

Il précise que le lactarium appartient à l'hôpital de Bordeaux, qui cherche à s'en séparer. La présence d'amiante sur le site constitue néanmoins un frein important à sa vente et à sa reconversion.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), récemment adopté, vise à favoriser la « reconstruction de la ville sur elle-même ». Dans ce cadre, des projets spécifiques sont envisagés pour chacune des micro-friches identifiées sur le territoire.

- La question des **aménagements prévus dans le secteur de Lolya** est également abordée. Alain Pascal indique qu'une première esquisse a été réalisée, prévoyant notamment la mise en sens unique de la rue, ainsi que l'élargissement des trottoirs d'un côté afin de faciliter les déplacements, notamment pour les personnes avec poussettes ou en situation de mobilité réduite.

Maud Caruhel précise qu'une consultation des habitants sera organisée en amont de toute décision définitive concernant cet aménagement.

- Un habitant interroge également les élus sur **l'avenir du site des Messageries**. Il est indiqué que ce site devrait prochainement être acquis pour l'euro symbolique, en vue de sa démolition puis de sa reconstruction.

- Monsieur Langford demande si les **nouvelles résidences en cours de construction devant le terrain Michelin** seront similaires à celles récemment réalisées avenue du Docteur Neau. Soucieux de ne pas apporter de réponse inexacte, Romain Bayle indique qu'il reviendra vers lui ultérieurement avec des éléments précis.

Cette rencontre a été clôturée par un temps convivial.